



Paris, le 12 septembre 2018

Monsieur François DUMONT
Directeur de la rédaction de La Vie du Rail
29, rue de Clichy
75 009 PARIS CEDEX 09

Objet : Votre article paru le 07 septembre 2018
concernant les élections à la CPR.

LETTR E OUV ERT E

Élections à la CPR

Les élections des représentants des retraités au conseil d'administration de la Caisse de prévoyance et de retraite SNCF (CPR) auront lieu le 17 octobre 2018. La Fédération générale des retraités des chemins de fer disposera d'un siège au conseil, celui-ci comptant vingt-six membres au total.

Monsieur le Directeur de la rédaction,

Cette lettre ouverte de nos 4 organisations syndicales vous est adressée afin de procéder à une mise au point par rapport à l'article (voir encadré) paru dans La Vie du Rail n°3692.

Le 18 octobre 2018 seront dépouillés les bulletins de vote aux élections des représentants retraités au Conseil d'Administration de la Caisse de Retraite et de Prévoyance de la SNCF.

Ces élections se déroulent tous les 5 ans depuis 2008. Les 4 élus sortants (2 titulaires et 2 suppléants) élus en 2013 sont 2 CGT et 2 FGRCF.

Pour ce qui concerne les élections de 2018, ces élections, sous la forme d'un vote par correspondance, débuteront début octobre avec une arrivée du matériel de vote chez chaque retraité à partir du 26 septembre 2018.

Nous sommes donc dans une période dite de campagne électorale où chaque organisation fait valoir son bilan et ses perspectives. C'est le fondement même d'un vote démocratique.

Dans ce cadre, quel n'a pas été notre étonnement de constater que La Vie du Rail menait campagne pour la FGRCF en annonçant d'ores et déjà que cette organisation disposerait d'un élu au terme de ces élections.

Nous condamnons cette affirmation de La Vie du Rail qui, au mieux relève de la fantaisie et au pire, d'un soutien à peine dissimulé à l'une des organisations en lice.

Votre journal représentant donc un outil de communication partisan au service de la FGRCF.

Cette association, qui travaille en étroite collaboration avec la Direction de la Caisse et qui refuse de s'associer aux initiatives revendicatives pour défendre les droits des retraités, doit-elle en plus recevoir le soutien militant d'une revue dont l'objet initial ne semble pas être celui-ci ?

Les retraités, attaqués de toutes parts dans cette période, ne seront pas dupes d'une telle attitude.

En espérant, sans beaucoup d'illusions, que cette alerte soit entendue, recevez, Monsieur le Directeur de la rédaction, nos salutations distinguées.

Pour l'UFR-CGT
B.GUIDOU

Pour l'UFR
UNSA-Ferroviaire
M.SOUVERAIN

Pour l'UFR SUD-Rail
E.DECAMPS

Pour l'UFR Cfdt
P.DECAMPS